

L'ÉTAT DE LA SITUATION ET des PERSPECTIVES D'AVENIR De l'éducation relative à l'environnement au SENEGAL

Ce présent rapport fait le point de la situation et les perspectives d'avenir de l'ERE au Sénégal. Il est articulé autour de 8 points :

- ✓ Politiques et stratégies nationales
- ✓ Recherche et expérimentation
- ✓ Programmes éducatifs
- ✓ Outils et matériel éducatif
- ✓ Formation initiale et continue
- ✓ Rôle des organisations non gouvernementales (ONG)
- ✓ Accès, gestion et diffusion de l'information
- ✓ Coopération nationale, régionale et internationale

I Politiques et stratégies nationales

L'engagement du Sénégal dans la prise en compte de la protection de l'environnement et des ressources naturelles est d'une part attesté par son adhésion à la plupart des traités et conventions internationaux sur l'environnement, et d'autre part par l'adoption déjà en 1983 de la première loi sur l'environnement. Il s'agit de la loi n° 83-05 du 28 Janvier 1983. Les préoccupations environnementales se complexifiant, notre pays a tenté de s'adapter par une relecture de l'environnement juridique en adoptant en 2000 un nouveau code de l'environnement : Loi n° 2001 - 01 du 15 Janvier 2001.

Dans ce texte il apparaît clairement une volonté nationale de faire de l'éducation un levier, un moyen pour prendre en charge les défis environnementaux. En effet, **l'article L 7** dudit code stipule clairement :

« L'Etat garantit à l'ensemble des citoyens le droit à une éducation environnementale. Dans ce cadre, les institutions publiques et privées ayant en charge l'enseignement, la recherche ou la communication se doivent de participer à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation des populations aux problèmes d'environnement :

- *en intégrant dans leurs activités des programmes permettant d'assurer une meilleure connaissance de l'environnement;*
- *en favorisant le renforcement des capacités des acteurs environnementaux ».*

C'est donc dire que le souci de passer par l'école pour apporter des solutions aux problèmes d'environnement et au delà d'aller vers un développement durable est bien réel. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la mise en place de la CEFÉ¹ en tant que bras technique du Ministère de l'environnement en 2000. Le Ministère de l'Education a tenté de s'arrimer à cette vision. Le PDEF² en tant que nouveau paradigme de la politique éducative nationale intègre parfaitement les préoccupations environnementales. Il s'en est d'ailleurs suivi une refonte des programmes à travers l'approche par les compétences où l'environnement et le développement

¹ Cellule d'Education et de Formation à l'Environnement

² Programme de Développement de l'Education et de la Formation

durable sont présents. De plus, le Sénégal s'est engagé dans la décennie du développement durable.

II Recherche et expérimentation

Très peu de recherches à caractère scientifique sont initiées dans ce cadre, même si l'organisation institutionnelle s'y prête. Le Sénégal dispose de deux structures universitaires susceptibles d'orienter et d'impulser la réflexion sur l'orientation et le devenir de l'ERE. Ce sont la FASTEF³ ex ENS⁴ et l'ISE⁵. Les écoles doctorales créées au sein de l'Université devraient tenter de prendre en charge cette préoccupation. Toutefois des réussites peuvent être notées avec les travaux initiés par l'ONG Globe via un partenariat avec dans certains établissements secondaires dans le cadre de la compréhension et de la lutte contre les changements climatiques sous l'impulsion de Me Ngossé Fall. Ces efforts sur la recherche scientifique environnementale scolaire méritent d'être soutenus et encouragés.

III Programmes éducatifs

L'analyse dans le domaine des recherches et de l'expérimentation de l'ERE peut se faire à trois niveaux :

- ✓ D'un point de vue formel, le Sénégal a connu un programme d'envergure à travers le PFIE⁶. Il s'agit d'un programme sous régional d'ERE dans le cadre du CILSS⁷ entre 1990 et 2000. Cet important programme dont l'impact a fait l'objet d'études de la part de la Professeure Michèle Berthelot a connu un succès pour avoir couvert 20 circonscriptions scolaires et formé plus de 5 000 maîtres et plus de 150 000 élèves. S'y ajoute l'injection dans le système d'intrants pédagogiques que la CEFÉ, à travers ses missions, se doit de vulgariser à des fins de capitalisation. C'est également dans la même veine qu'il faut mettre les activités de la CEFÉ dont un des projets « Bois d'école » cherche à reverdir les écoles et à asseoir un lien entre l'école et l'environnement. Ce projet en « veilleuse » mérite d'être relancé en tentant un linkage avec le Ministère de l'Education pour un meilleur encrage terrain.
- ✓ Les recherches initiées en ERE sont le fait de la FASTEF par le biais du Professeur Mamadou Sarr. Ce dernier a eu à initier un projet d'Education à l'Environnement (EE) centré sur la gestion des ressources naturelles durant une année scolaire, dans des classes de niveau 6ème (élèves de 12-14 ans) et de 2e (16-18 ans), avec la collaboration de professeurs de sciences naturelles et d'histoire-géographie. Ce travail a été capitalisé par la production d'un Doctorat. Des aides didactiques ont été construites sous forme de fiches d'activités. Elles ont été mises en œuvre en classe et leurs résultats sur l'apprentissage ont été évalués. Il en est de même du projet REPER⁸ initié entre l'IDEN⁹ de Rufisque 1 et la Mairie de Rufisque autour de l'environnement urbain entre autres

³ Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation

⁴ Ecole Normale Supérieure

⁵ Institut des Sciences de l'Environnement

⁶ Programme de Formation et d'Information à l'Environnement

⁷ Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

⁸ Réponse Educative aux Problèmes d'Environnement à Rufisque

⁹ Inspection départementale de l'Education de Rufisque 1

projets. Des modules sont conçus autour de thématiques liées aux déchets, aux transports, à la découverte de la ville, à la gestion de l'eau, etc. Un partenariat avec l'Institution municipale devrait faciliter la mise en œuvre du projet.

- ✓ Parallèlement, des actions de formation de communicateurs relais sont mis en œuvre dans le secteur non formel (Caravane de l'alphabétisation : " s'alphabétiser pour mieux gérer l'Environnement). Il s'agit souvent d'initiatives qui accompagnent les projets de développement en cours au niveau du Ministère de l'Environnement, du fait du taux d'analphabétisation relativement important en milieu rural.

IV Outils et matériel éducatif

Les expériences d'ERE que le Sénégal a connues ont permis la production d'outils et d'intrants pédagogiques divers. Ils peuvent de ce point de vue servir de supports pertinents à la compréhension et à l'analyse des problèmes environnementaux tant en milieu scolaire que communautaire. Ces outils gagneraient à être davantage vulgarisés pour une exploitation efficace à travers la mise en place d'un système de gestion de l'information.

V Formation initiale et continue

Les programmes d'éducation et de formation ont été revus. Ils ont intégré la prise en compte de l'environnement et du développement durable, car le Sénégal est engagé dans la Décennie du développement durable initiée par l'UNESCO. Toutefois leur mise en œuvre pose encore problème d'abord dans l'affinement de la vision au niveau central, ensuite dans leur intégration dans les plans de formation initiale et continue. De ce point de vue, un renforcement des rédacteurs des programmes devra être envisagé pour plus de cohérence interne dans les déclinaisons programmatiques et le choix des stratégies d'intégration dans la formation des enseignants.

On constate, d'une manière générale, un retard des pays en voie de développement par rapport aux pays développés en matière d'ERE. C'est dire donc qu'en l'état, aucun dispositif de formation formelle n'existe.

VI Rôle des organisations non gouvernementales (ONG)

Les acteurs non étatiques foisonnent dans ce domaine et viennent en appoint à l'Etat. Les actions initiées entrent dans le cadre de la préservation des ressources naturelles (GTZ, Peace Corps, Oceanium etc.) mais aussi dans la tâche de formation pour asseoir une conscience citoyenne écologique au niveau surtout scolaire. A ce titre, des acteurs comme Globe, lancé depuis 1995 au Sénégal à travers sa Coordinatrice Me Ngossé Fall Bousso, le COSAPERRE par le biais de Me Mbeinda Lamotte Diop, le Comité des Educateurs et Educatrices sénégalais pour l'ERE via Monsieur Hady Guèye, Aide & Action par l'entremise de Monsieur Hamidou Soukouna entre autres jouent un rôle très important. Dans ce même sillage se trouve le réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement qui bénéficie de l'appui et de l'accompagnement technique d'OCEANIUM –Dakar et de l'UICN. Ce programme s'oriente dans la conservation de la zone côtière et maritime en Afrique de l'Ouest.

D'autres actions d'envergure sont notées à travers l'implication de la société civile bénéficiant de l'encadrement de l'ONG ENDA/ Environnement qui lutte contre la désertification. Il est également utile de signaler l'existence du Centre d'Education environnemental de Hann, qui mène actuellement un programme de formation et d'éducation destiné aux enseignant(e)s et à quelques 1500 élèves de l'enseignement primaire, choisi(e)s chaque année, dans l'Académie de Dakar : un dossier pédagogique est rendu disponible auprès des enseignantes et enseignants. Le projet soutenu par la coopération internationale, familiarise les apprenant(e)s avec leur environnement, selon une approche ethno botanique interactive.

VII Accès, gestion et diffusion de l'information

Le constat que l'on peut faire est que des outils didactiques sont produits. Ils sont le fait des différents acteurs intervenant dans le domaine. Le défi devra être de concevoir un dispositif de localisation et de collecte de l'ensemble des informations à des fins de mutualisation et de capitalisation. Ce travail participerait à répertorier une base fiable mais aussi faciliter l'accès à l'information pertinente par la mise en place d'un système d'information sur l'éducation à l'environnement. Le réseau local Planèt'ERE pourrait s'y lancer avec l'appui des partenaires.

VII Coopération nationale, régionale et internationale

Au plan national, un élan d'organisation des acteurs en ERE est enclenché via le réseau Planèt'ERE. Il devra permettre un recensement exhaustif des membres afin d'étoffer le réseau en vue d'un partenariat dynamique. Il s'agira ainsi de travailler à créer une synergie pour davantage de visibilité aux différentes initiatives tant institutionnelles que non formelles.

A l'échelle régionale et internationale certaines ONG travaillent à asseoir un rayonnement sous régional et même international.

Au total, dans le cas du Sénégal, des acquis existent dans le domaine de l'implantation et du développement de l'ERE car au plan institutionnel et juridique un cadre est défini, suivi des orientations majeures.

Toutefois l'opérationnalisation, surtout dans le cadre scolaire, se heurte à une série de contraintes qui freinent l'impact de l'ERE : -manque de formation des enseignants (initiale ou continue), non maîtrise de la pédagogie interdisciplinaire, -contraintes administratives (contrôles continus, respect de l'emploi du temps), -classes surchargées (effectifs allant de 70 à plus de 120 élèves dans un grand nombre de classes), -indisponibilité de matériel didactique adapté aux conditions locales (dans certaines écoles il n'y a pas d'électricité, l'emploi du matériel audiovisuel est donc impossible), absence de synergie entre acteurs, représentations socio culturelles négatives sur l'environnement, etc.

C'est là autant de raisons qui doivent faire réfléchir sur :

- ✓ La mise sur pied d'un bureau ERE au Ministère de l'Education précisément au niveau de la Direction de l'Enseignement Élémentaire
- ✓ La possibilité de créer ,au sein de la FASTEF ou de l'ISE, une unité pour impulser et encadrer des recherches et des productions scientifiques dans le domaine de l'ERE.
- ✓ Redynamisation du réseau national Planèt'ERE afin de se positionner en tant qu'acteur de promotion de l'ERE.